

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer, tenue le 10 novembre 2025 à 20h00 au Centre administratif à Sept-Îles.

Sont présents

M<sup>me</sup> Claire Barriault  
M<sup>me</sup> Cindy Bourgeois  
M<sup>me</sup> Ginette Fontaine  
M. Martin Labbé (TEAMS)  
M. Amaury LeBoyer  
M<sup>me</sup> Caroline Leduc  
M. Daniel Poitras  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Pouliot  
M<sup>me</sup> Mélanie Raymond  
M<sup>me</sup> Jessica St-Laurent

Sont absents

M. Denis Clements  
M<sup>me</sup> Carine Fortier-Marcoux  
M<sup>me</sup> Josée Picard  
M<sup>me</sup> Kyra Robertson  
M. Maxime Thériault

Sont aussi présents

M. Marc-André Masse,  
directeur général  
M<sup>me</sup> Mireille Lejeune,  
Secrétaire générale

**OUVERTURE DE LA SÉANCE – MOT DU PRÉSIDENT**

Monsieur LeBoyer ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

**VÉRIFICATION DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE**

Madame Mireille Lejeune valide la légalité de la séance. La séance est légale. Il est 20h02.

**RÉFLEXION**

M. LeBoyer souhaite à nouveau que des félicitations soient adressées à la direction des ressources financières, qui, une fois de plus, a fait le nécessaire pour l'accomplissement des états financiers dans les délais.

**CA 2025-2026/013**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par l'administratrice Madame Mélanie Raymond et résolu que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

**CA 2025-2026/014**

**PÉRIODE D'INSCRIPTION AUX QUESTIONS DIVERSES**

**IL EST PROPOSÉ** par l'administratrice Madame Jessica St-Laurent et résolu que la période d'inscription aux questions diverses demeure ouverte.

Adopté à l'unanimité



**ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT/  
10 NOVEMBRE 2025**

**CONSIDÉRANT** la volonté du CA d'optimiser l'efficacité des rencontres par la mise en place d'un ordre du jour de consentement;

**CONSIDÉRANT** que les administrateurs ont pris connaissance à l'avance des documents;

**CONSIDÉRANT** que si un administrateur estime qu'un élément de l'ordre du jour de consentement mérite d'être examiné et discuté avant décision, il peut en faire part au conseil et que ce point sera alors retiré de l'ordre du jour de consentement pour être discuté;

**CONSIDÉRANT** que seuls les sujets non controversés qui ne nécessitent pas de délibération peuvent faire partie de l'ordre du jour de consentement.

**IL EST PROPOSÉ** par l'administratrice Madame Caroline Leduc et résolu D'ADOPTER les points suivants à l'ordre du jour de consentement :

- Dispense de la lecture des procès-verbaux des séances du 25 août et du 29 octobre 2025;
- Adoption des procès-verbaux des séances du 25 août et du 29 octobre 2025;

Adopté à l'unanimité

**CA 2025-2026/015.1****DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX  
DES SÉANCES DU 25 AOÛT ET DU 29 OCTOBRE 2025**

**CONSIDÉRANT** l'article 170, 2<sup>e</sup> paragraphe de la *Loi sur l'instruction publique* : « Le Conseil d'administration peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

**CONSIDÉRANT** que les procès-verbaux du 25 août et du 29 octobre 2025 ont été remis à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

**IL EST PROPOSÉ** et résolu de dispenser la secrétaire générale de lire les procès-verbaux.

**CA 2025-2026/015.2****ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2025 ET  
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2025**

**IL EST PROPOSÉ** et résolu d'accepter les procès-verbaux suivants tels que présentés :

- a) Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2025 du conseil d'administration tel que déposé;
- b) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 octobre 2025 du conseil d'administration tel que déposé;

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'a été posée par le public présent.



CA 2025-2026/016

## POLITIQUE DE DISPOSITION DES BIENS MEUBLES MISE À JOUR

**CONSIDÉRANT** que la *Politique d'aliénation des biens meubles* actuellement en vigueur ne reflète plus les pratiques administratives et les responsabilités définies dans le *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs*;

**CONSIDÉRANT** que la nouvelle version, intitulée *Politique de disposition des biens meubles*, propose une approche simplifiée et fonctionnelle, en centralisant le processus auprès de la direction des ressources matérielles et, lorsque des sommes d'argent sont en jeu, en collaboration avec la direction des ressources financières;

**CONSIDÉRANT** que cette mise à jour vise à assurer une gestion transparente, efficace et conforme aux encadrements légaux et réglementaires en vigueur;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

**IL EST PROPOSÉ** par l'administratrice Madame Claire Barriault et résolu que le conseil d'administration adopte la *Politique de disposition des biens meubles*, telle que présentée et qu'elle remplace officiellement la *Politique d'aliénation des biens meubles* et qu'elle entre en vigueur dès cette adoption.

Adopté à l'unanimité

CA 2025-2026/017

## POLITIQUE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**CONSIDÉRANT** que la santé et la sécurité au travail constituent une priorité pour notre organisation et qu'il est essentiel d'offrir un environnement de travail sain, sécuritaire et respectueux à l'ensemble du personnel;

**CONSIDÉRANT** que la *Politique de santé et sécurité au travail* a été rédigée en conformité avec les lois et règlements applicables, notamment la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST), et qu'elle reflète les engagements de l'organisation en matière de prévention, de gestion des risques et de bien-être au travail;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

**IL EST PROPOSÉ** par l'administratrice Madame Marie-Josée Pouliot et résolu que le conseil d'administration adopte officiellement la *Politique de santé et sécurité au travail*, telle que présentée et qu'elle entre en vigueur dès cette adoption.

Adopté à l'unanimité

CA 2025-2026/018

## POLITIQUE VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ ET UNIFORMES ABROGATION

**CONSIDÉRANT** que la *Politique sur les vêtements de sécurité et les uniformes* est devenue désuète et ne reflète plus les pratiques actuelles de l'organisation;

**CONSIDÉRANT** que les orientations en matière de gestion des équipements de protection individuelle seront dorénavant encadrées par des directives internes, élaborées en cohérence avec la nouvelle *Politique de santé et sécurité au travail*;



**CONSIDÉRANT** que cette approche permet une gestion plus souple et adaptée aux réalités opérationnelles, tout en assurant le respect des principes de prévention et de sécurité au travail;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

**IL EST PROPOSÉ** par l'administratrice Madame Ginette Fontaine et résolu que le conseil d'administration abroge officiellement la *Politique sur les vêtements de sécurité et les uniformes*.

Adopté à l'unanimité

CA 2025-2026/019

**PARAMÈTRES DU CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027  
DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE – SECTEUR JEUNES**

**CONSIDÉRANT** les articles 238 et 252 de la *Loi sur l'instruction publique* qui déterminent que c'est le centre de services scolaire qui établit les calendriers des écoles et centres en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

**CONSIDÉRANT** l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* qui fait obligation au centre de services scolaire de consulter le comité de parents sur le calendrier scolaire;

**CONSIDÉRANT** le régime pédagogique du préscolaire, du primaire et du secondaire;

**CONSIDÉRANT** les articles 16 et 19 de ce régime pédagogique qui déterminent le nombre de jours du calendrier scolaire ainsi que les jours de congé pour l'élève;

**CONSIDÉRANT** les résultats des consultations effectuées et les recommandations reçues;

**CONSIDÉRANT** que les élections provinciales, dont la date de scrutin est fixée au 5 octobre 2026, auront une incidence sur les activités scolaires;

**IL EST PROPOSÉ** par l'administratrice Madame Cindy Bourgeois et résolu D'ADOPTER les paramètres devant servir à la confection du calendrier scolaire 2026-2027 du primaire et du secondaire du Centre de services scolaire du Fer, en tenant compte des élections provinciales du 5 octobre 2026.

Adopté à l'unanimité

CA 2025-2026/020

**ACCEPTATION DU RAPPORT FINANCIER  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025 ET DU RAPPORT DE  
L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Avec l'accord unanime des membres présents, les documents sont déposés séance tenante.

Les membres ont été informés du contenu du document lors de la séance plénière tenue immédiatement avant la séance régulière, ce qui leur a permis de prendre une décision éclairée.

**CONSIDÉRANT** les dispositions des articles 286 et 287 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** la présentation du rapport financier du Centre de services scolaire du Fer pour l'exercice terminé le 30 juin 2025;

**CONSIDÉRANT** le rapport de l'auditeur indépendant;



**IL EST PROPOSÉ** par l'administratrice Madame Claire Barriault et résolu D'ADOPTER le rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2025 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant, tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

CA 2025-2026/021

### MISE À JOUR DE LA DÉSIGNATION DES ADMINISTRATEURS SUR LES COMITÉS

**CONSIDÉRANT** que certains postes aux comités du CA étaient vacants lors de la désignation précédente;

**CONSIDÉRANT** la volonté de certains membres de siéger sur des comités différents de ceux sur lesquels ils siégeaient;

**CONSIDÉRANT** la désignation récente de madame Josée Picard, représentant des parents et de Madame Carine Fortier-Marcoux, représentant le personnel enseignant;

**IL EST PROPOSÉ** par l'administratrice Madame Caroline Leduc et résolu D'ADOPTER la composition des comités telle que présentée :

Nom			Comités					
			Vérification	RH	Gouv. & éthique	Transport scolaire (2)	Comité bassins-écoles (3)	
Parents	Amaury Leboyer	Dist.4	Président					
	Jessica St-Laurent	Dist.3	Présidente CP			X		X
	Maxime Thériault	Dist.1			X			X
	Josée Picard	Dist.2		X				
	Daniel Poitras	Dist.5		X			X	
Personnel	Carine Fortier-Marcoux		Enseignante	X				
	Caroline Leduc		Soutien		X		X	X
	Ginette Fontaine		Professionnelle			X		
	Marie-Josée Pouliot		DÉ			X		
	Cindy Bourgeois		Cadre		X			
Communauté	Denis Clements		Gouvernance, éthique, gestion de risques, RH			X		
	Martin Labbé		Ressources financières et matérielles	X				
	Claire Barriault		Culture, sport, communautaire	X				
	Mélanie Raymond		Municipal, santé, services sociaux, affaires		X	X		
	Kyra Robertson		18-35 ans		X			

Adopté à l'unanimité

### QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été ajoutée sous ce point.

### BLOC D'INFORMATIONS

Aucune information n'a été présentée.

### PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune question n'a été posée par les membres.



## **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'a été posée par le public présent.

## **RAPPORT DES COMITÉS**

### COMITÉ DE PARENTS

Madame St-Laurent fait un état des sujets discutés lors de la dernière rencontre :

- Discussion concernant le manque de luminosité dans la cour d'école de Marie-Immaculée;
- Discussion concernant les frais chargés aux parents pour les voyages scolaires du secondaire (ex. : Japon);
- Discussion sur les allergènes : le comité propose que le CSS instaure un encadrement clair pour toutes les écoles, afin d'assurer la cohérence et la sécurité des élèves (plusieurs écoles fonctionnent actuellement différemment à ce sujet).

### Projets envisagés pour l'année selon le budget :

- Finalisation du site internet;
- Soirée reconnaissance de fin d'année;
- Pamphlets OPP;
- Soutien au projet OPP (250 \$ par projet).

### EHDAA

L'AGA a eu lieu le 5 novembre.

### COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le suivi de la rencontre du 3 novembre a été fait en plénier.

### COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Il n'y a pas eu de rencontre.

### COMITÉ DE VÉRIFICATION

Il n'y a pas eu de rencontre.

### COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Il n'y a pas eu de rencontre.

### COMITÉ D'ANALYSE DES BASSINS

Le comité s'est réuni et a revu les critères d'inscription qui seront présentés au conseil d'administration pour adoption à la prochaine séance.



**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par l'administrateur Monsieur Daniel Poitras et résolu que la séance soit levée à 20h19.

La prochaine séance ordinaire est prévue le 8 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité

**ÉVALUATION DE LA RENCONTRE-HUIS CLOS**

Amaury LeBoyer  
Président

Mireille Lejeune  
Secrétaire de la réunion

